

## Quelques éléments pour répondre à l'enquête publique sur le Plan régional Air, Climat, Énergie.

Si le projet de Plan Air, Climat, Énergie contient de bonnes choses, il pourrait être renforcé à l'aide des remarques suivantes.

---

### GÉNÉRALITÉS

---

- Il est regrettable que l'accent soit mis sur les émissions de CO<sub>2</sub> (climat) au détriment des actions visant une amélioration globale de la qualité de l'air respiré par les Bruxellois (émissions de particules fines, d'oxydes d'azote, *black carbon*...). À l'instar de ce qui est proposé pour le CO<sub>2</sub>, il est nécessaire de fixer des objectifs clairs et ambitieux en matière de qualité de l'air ainsi qu'en matière de consommation énergétique. Les mesures mises en place doivent permettre de respecter les directives européennes en matière de qualité de l'air.
- Pour une réelle efficacité du plan, il est nécessaire de hiérarchiser les mesures et actions qu'il contient, les planifier dans le temps et les budgétiser.
- En matière de qualité de l'air, ce n'est pas tant l'émission de gaz nocifs qui constitue le problème que l'exposition de la population à ces gaz. Il est donc important de réduire drastiquement l'exposition aux gaz nocifs pour la santé : les mesures doivent avant tout concerner les endroits où la population vit et travaille.
- Le gouvernement a tout à gagner en adoptant un plan plus ambitieux, en termes financiers : l'achat de « permis d'émissions » ne serait plus nécessaire, le risque serait moindre d'encourir des amendes pour non-respect des directives européennes, et les coûts relatifs aux soins de santé (sécurité sociale) seraient réduits.

### AXE 1. BATIMENTS

---

#### Mesure 1. Supprimer les obstacles à certains travaux visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

---

*Action 1) Définir des lignes directrices pour élargir la prise en compte des exigences environnementales, climatiques et énergétiques dans l'évaluation générale des projets*

Il est nécessaire de prévoir, au sein des bâtiments, des places de stationnement pour les vélos en suffisance.

## AXE 2. TRANSPORTS

---

### Mesure 26. Rationaliser l'usage des voitures

---

**Action 48)** Définir un plan d'action pour la mise en œuvre d'une tarification à l'usage pour véhicules particuliers

Le plan doit être plus volontariste pour introduire une taxe kilométrique pour les véhicules privés à l'échelle belge ou métropolitaine (une tarification à l'échelle régionale serait moins efficace).

**Action 49)** Revoir la fiscalité des voitures de société

- La Région étant désormais compétente en matière de fiscalité, elle peut agir sur la taxe annuelle de circulation et favoriser l'utilisation de véhicules moins polluants en modulant la taxe en fonction de plusieurs éléments : leur impact sur la qualité de l'air (NOx, particules fines, CO), sur le climat (CO<sub>2</sub>), leur consommation d'énergie. Il est également nécessaire de tenir compte de certains paramètres qui ne relèvent pas directement de ce plan : par exemple le bruit (nocif également pour la santé), la taille du véhicule et le risque qu'il présente pour les usagers actifs (piétons, cyclistes...).
- La Région de Bruxelles-Capitale doit également réclamer du gouvernement fédéral que soient prises des mesures fiscales similaires concernant les voitures de société.
- De manière globale, il est nécessaire d'augmenter les taxes sur la consommation d'énergie et sur les émissions de polluants, tout en veillant à éliminer les « effets pervers » (comme c'est le cas des véhicules diesel). Les revenus supplémentaires ainsi générés doivent être utilisés comme un « tax shift », afin d'alléger l'impôt foncier des personnes qui résident à Bruxelles. Si davantage de navetteurs s'installent à Bruxelles, cela aurait des effets bénéfiques sur la qualité de l'air, sur l'énergie et le climat, car il est plus facile d'opter pour des modes de déplacements actifs et durables lorsque les déplacements sont plus courts.

---

### Mesure 32. Améliorer les performances environnementales des véhicules

---

Au vu de son rôle d'exemplarité, il est important que le gouvernement et ses différents services stoppent l'achat de véhicules fonctionnant uniquement au diesel.

## AXE 7 SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

---

### Mesure 47. Améliorer les mesures et le suivi de la qualité de l'air

---

**Action 104)** Améliorer la qualité de l'air et son suivi dans les tunnels

La qualité de l'air doit être suivie dans tous les milieux : s'attaquer aux pics de pollution dans les tunnels routiers n'a au final qu'un effet limité sur la santé globale. Il est préférable de travailler à une réduction plus générale de l'exposition aux polluants, et plus spécifiquement dans certaines zones (comme les milieux accueillant des enfants). L'objectif doit être une diminution globale de l'exposition de la population.

## **AXE 9 DIMENSION SOCIALE**

---

### **Mesure/action à ajouter**

---

Il est primordial d'impliquer et de susciter l'adhésion du réseau associatif et du monde économique dans la mise en œuvre du plan.